



Grenoble, le 23 mai 2017

Pétition citoyenne :
**la Ville de Grenoble s'engage à répondre aux besoins de proximité
des habitants et à les associer à la vie des bibliothèques**

Le Conseil municipal du 22 mai a été l'occasion d'un débat constructif autour de l'avenir de la lecture publique à Grenoble avec le collectif *Touchez pas à nos bibliothèques*, porteur d'une pétition qui a recueilli près de 4 000 signatures dans le cadre du dispositif municipal d'interpellation citoyenne.

La lecture publique, qui représente plus du quart du budget culturel de la Ville, joue un rôle démocratique fondamental, à la croisée d'enjeux culturels, éducatifs, sociaux et sociétaux. Depuis plusieurs semaines, la Ville et les représentants du collectif sont engagés dans une discussion approfondie afin d'identifier les réponses nouvelles aux besoins des usagers et habitants, en cohérence avec les orientations communales en matière de lecture publique.

La Ville salue la démarche constructive des représentants du collectif, qui ont porté auprès de l'assemblée des propositions ajustées, dans le prolongement d'un dialogue fourni avec les élus et services municipaux concernés.

Dans cet esprit, la Ville s'engage sur plusieurs points :

1- Associer les habitants et usagers à la vie des bibliothèques et au suivi des engagements pris :

- des comités de suivi dédiés à chaque lieu concerné par le dialogue en cours seront maintenus ou étoffés, en dialogue avec les acteurs de proximité et en veillant à la prise en compte de la parole habitante. Ils seront réunis régulièrement afin d'assurer le dialogue entre élus, services de la Ville, associations et habitants autour des orientations proposées sur chacun des territoires.
- des comités d'usagers seront développés de manière pérenne dans l'ensemble du réseau de lecture publique grenoblois. Cette démarche sera expérimentée à la réouverture de la bibliothèque Alliance et progressivement étendue aux autres bibliothèques du réseau. Un comité des usagers du réseau des bibliothèques sera mis en place comme le prévoit le projet d'établissement des bibliothèques municipales de Grenoble en cours d'élaboration.

2- Maintenir une bibliothèque sur l'ensemble du bâtiment Alliance.

- La bibliothèque Alliance sera animée par des professionnels permanents qualifiés. Elle sera dotée d'une collection et d'un budget d'acquisition et de fonctionnement.
- L'aménagement du bâtiment sera entièrement revu, afin de renforcer son ouverture sur le parc, de favoriser la convivialité et de permettre l'accueil d'activités portées par les habitants et partenaires et cela, y compris en dehors des heures de présence des bibliothécaires.
- Les accueils de groupes, notamment des écoles de rattachement et de la petite enfance, seront assurés en cohérence avec les besoins exprimés par les usagers et habitants.
- Les horaires d'ouverture feront l'objet d'une réflexion afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et seront discutés en comité de suivi.

La démarche proposée pour la bibliothèque Alliance est possible grâce à l'appui du réseau (navette documentaire qui permettra l'emprunt et le retour de documents de l'ensemble des collections du réseau, traitement des collections...). Ainsi, les bibliothécaires pourront se consacrer prioritairement à la relation aux usagers.

Calendrier :

- 26 juin : un budget d'investissement sera proposé en décision modificative lors du Conseil municipal.
- 27 juin : une réunion publique aura lieu pour faire un point d'étape sur le projet.
- 1^{er} juillet : le parc de l'Alliance accueillera un temps d'information et de convivialité avec les usagers.
- juillet : des travaux de transformation seront réalisés jusqu'à début 2018.

3- Assurer un accès à la lecture publique dans les deux quartiers Village Olympique et Ile-Verte/Notre Dame/Alma-Très-Cloîtres en direction du public de l'enfance et de la jeunesse, selon les modalités suivantes :

- Accès à une collection, renouvelée, constituée par des professionnels qualifiés.
- Présence de professionnels au minimum une ½ journée par semaine.
- Accueil des groupes, notamment petite enfance et maternelle, pour minimiser les déplacements.
- Animations régulières autour du livre.

La Ville et les acteurs des deux quartiers travailleront collectivement à de nouveaux usages des lieux, dans une double démarche de réponse aux besoins sociaux et de mutualisation. L'implantation des collections sera discutée dans le cadre des comités de suivi.

La Ville souhaite que cette démarche s'associe à une réflexion de long terme sur l'accompagnement des habitants et usagers vers les bibliothèques et services publics alentour. L'abaissement des frontières physiques et symboliques, bien réelles, entre les quartiers grenoblois, est une priorité transversale de la politique publique municipale.

Le calendrier sera affiné avec les parties prenantes des instances de suivi.

Le dispositif d'interpellation citoyenne prévoit soit la conclusion d'un accord entre les pétitionnaires et la Ville, soit le renvoi en votation citoyenne.

A l'issue du débat, le Maire de Grenoble a proposé de reporter cette décision au Conseil municipal du mois de juin. D'ici là, de nouvelles discussions entre la Ville et les représentants du collectif auront lieu afin de suivre la mise en œuvre opérationnelle de ces engagements.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « Ces engagements sont une étape d'un dialogue à poursuivre avec les habitants, usagers et acteurs de proximité des trois quartiers. Elle engage la responsabilité de chacun – Ville et porteurs de pétition – pour faire évoluer les pratiques et nous placer dans une démarche d'intelligence collective.

L'évolution du réseau de lecture publique grenoblois doit se poursuivre, autour d'équipements à taille humaine, ouverts sur la ville, donnant accès à l'universalité des collections et permettant la rencontre entre des publics d'âges, de conditions sociales et de quartiers différents. C'est ainsi que nous ferons vivre la promesse démocratique portée par la lecture publique. Toutefois, nous sommes à l'écoute des besoins exprimés par les habitants d'un service de lecture publique au plus près des Grenoblois et d'un engagement fort de la Ville auprès des habitants, qui sera formalisé à l'occasion du prochain Conseil municipal ».

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement

Service presse – 04 76 76 39 21